

À l'attention de Mme. Ginette Giasson  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Gouvernement du Québec

**Objet : Présentation d'un mémoire**

**Titre du projet : Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement sanitaire de  
Lachenaie (Secteur Nord)**

Madame,

Nous sommes un jeune couple (propriétaires) établis depuis quelque temps dans la région. Nous croyions, jusqu'à tout récemment, qu'il s'agissait d'un lieu propice pour fonder notre famille. Nous vivons dans une ère où l'on promeut la préservation et le respect de l'environnement. Nous avons donc été sensibilisés très rapidement à protéger la nature.

Étant donné l'attention que nous portons, après avoir été sensibilisés par les divers programmes et publicités d'organismes environnementaux et/ou gouvernementaux, envers nos belles ressources naturelles, il est particulièrement étonnant que nous ayons à rédiger un mémoire pour témoigner notre désaccord auprès du gouvernement lui-même !

Comme nous vous l'avons précisé précédemment, nous sommes entièrement en désaccord avec l'élaboration d'un tel projet. **Les répercussions sur : la santé des citoyens et des animaux, la qualité des récoltes des fermes avoisinantes, la qualité des réserves d'eau potable, etc. seront immanquablement touchées. Pourquoi sommes-nous contre ce projet ?**

D'abord, nous, les citoyens, avons le **droit** de vivre dans un endroit sain et sécuritaire. Si l'aboutissement du projet d'agrandissement a lieu, tout l'écosystème en sera touché. **Personne n'a pu nous garantir, avec certitude, qu'il n'y aurait aucune incidence.** Qui le voudrait ? Imaginez, si on nous assure la santé et qu'un certain nombre de citoyens développent un cancer... les procès, les réclamations. Voilà pourquoi on ne nous certifie **rien** !

Ensuite, nous avons fait le choix de nous établir dans cette région car elle répondait à ce que nous cherchions en terme de qualité de vie. Maintenant, la municipalité de Terrebonne et BFI Lachenaie visent à nous imposer un agrandissement de dépotoir. Croyez-vous vraiment qu'en sachant cela ; nous serions venus habiter à Lachenaie, nous mettrions la santé de nos proches en danger, nous laisserions la valeur de notre maison se déprécier ? ? ?

D'autre part, nous sommes convaincus, que si ce projet se réalise, ce sera principalement pour l'apport financier des parties impliquées. Est-ce qu'en 2003, après avoir connu divers conflits

écologiques, les hommes doivent encore se battre pour vivre en santé ? Sommes-nous assez puissants, si nous n'avons pas l'argent pour payer les décideurs, afin qu'ils tranchent en notre faveur... ? Certains devraient réfléchir davantage sur les conséquences d'une décision en accord avec ce projet. Nous suggérons, aux décideurs, de regarder le film (tiré d'un fait vécu) : Erin Brokovich avant de prendre une décision définitive.

Tel que mentionné précédemment plusieurs points nous préoccupent énormément. En voici quelques exemples :

### Les Biogaz

Quels seront les effets de ceux-ci à long terme ? C'est gaz sont déjà présents en quantité considérable. Imaginons, plus tard, les dégâts avec l'ampleur de ce projet. Des études scientifiques dénotent que ces gaz ont de graves conséquences sur les enfants et les fœtus. Quel genre d'avenir réservons-nous à nos enfants présents et futurs ? Il est, sans aucun doute, certain que l'air que nous respirons deviendra de plus en plus toxique. Où est passé notre conscience environnementale ? **C'est pourtant encore un sujet mondial, faisons donc notre part !**

### La qualité de vie en général

**Auriez-vous l'intention de passer vos jours avec votre poubelle remplie de déchets, ouverte à vos côtés, sur votre patio l'été, durant vos réunions de famille ?** Qu'en est-il de nos jardins ? Les plantes du jardin sont comme les êtres humains. Elles peuvent vivre grâce à l'eau, l'air, le soleil, le sol. Qu'en est-il de la pollution indirecte : contamination des sols par le ruissellement des eaux, le déplacement des polluants solides par les vents, la pollution par le bruit ? Toutes ces problématiques ont un coût social et économique très élevé (coût sur la santé) Nous désirons tous le meilleur endroit pour vivre avec notre famille mais malheureusement, ce pourrait ne plus être le cas...

### L'héritage empoisonné pour nos enfants

Quel héritage, ce projet, laisse aux générations futures ? **Ce projet veut hypothéquer la qualité de notre environnement pour encore les 25 prochaines années.** Davantage de goélands qui pollueront encore plus nos cours d'eau. Plus de lixiviat qui contaminera le sol et les eaux. Une augmentation de bactéries néfastes que l'on retrouvera dans l'air et la faune. Un accroissement des émanations de gaz carbonique et du bruit. La disparition d'un centre de villégiature près des secteurs urbains. Que deviendra l'agriculture locale ? Nos fruits et légumes seront certainement impropres à la consommation !

### **Pourquoi ne pas envisager des solutions de rechange ?**

- Augmentation des services offerts à la récupération ;
- Plus de sensibilisation, de facilité pour récupérer ;
- Offrir des contenants de récupération pour le gazon, les feuilles d'arbres, les déchets végétaux ;
- Plusieurs petits sites d'enfouissement éloignés des zones habitées, agricoles et/ou forestières ;
- L'utilisation d'un site industriel loin de la civilisation ;
- Enfouir les déchets biodégradables et non les empiler ;
- Favoriser le compostage ;
- Il ne faut pas oublier que le maintien d'un bon environnement a un prix ;

Nous vous prions donc, Madame, de bien vouloir transmettre ce mémoire aux personnes qui président le comité du projet du lieu d'enfouissement de Lachenaie.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Annie April  
Stéphane Labrie  
Citoyens de Lachenaie